



Modalités et présentation des activités

publié le 16/09/2015

Association Sportive du collège - UNSS

C'est la possibilité de pratiquer des activités physiques et sportives et de tenir différents rôles (joueur, arbitre, juge, reporter-photographe...), l'encadrement est assuré par les professeurs d'EPS collège ou lycée et pour le golf par un professeur EPS d'un autre établissement.

Les élèves du collège prennent leur licence auprès d'un professeur du collège pour être licencié, **les pièces à fournir sont :**

- autorisation parentale
- certificat médical
- cotisation de 20€ (ou 10€ voir fiche d'inscription)

Planning des activités

Jour	Horaire	Activité	Demi-pension
Lundi mi- octobre	12h00 à 13h00	Basket	à 13h00
Mardi	12h00 à 13h00	Badminton	à 13h00
<i>Se rendre au gymnase (vestiaire n° 2 ouvert)</i>			

Mercredi chaque semaine	13h00 à 16h00	Golf	à Châlons
	13h15 à 15h00	Gymnastique	Gymnase Universitaire n°3
	13h30 à 15h00	Natation	Hall de la Ganterie
<i>Se rendre sur le lieu d'activité</i>			

Mercredi calendrier	Après-midi ou journée	Rencontres, compétitions, découverte	Transport UNSS
<i>Rendez-vous devant le collège</i>			

Jeudi	12h00 à 13h00	Musculation (élèves de 3ème)	à 13h00
	12h15 à 13h25	Hand-ball	Dès 12h05
<i>Se rendre au gymnase (vestiaire n° 2 ouvert)</i>			

En pièces jointe, vous trouverez à télécharger :

une fiche "autorisation et certificat médical"

et la fiche calendrier prévisionnel pour l'année scolaire des activités.

